

RÈGLEMENTS ET CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

Festival-concours de musique classique de Pierre-De Saurel - 15e édition - 2017

*le genre masculin est utilisé uniquement pour alléger le texte.

Le Festival-concours s'adresse à tous les étudiants, jeunes et adultes qui étudient la musique classique

Temps alloué pour les volets :

Volet **SOLO FESTIVAL ET FESTIVAL ADULTE** (mémorisation des pièces facultatives) ouvert à tous les instruments. Le candidat s'inscrit selon son âge et présente **2 pièces à son choix de styles contrastants OU 2 mouvements d'une pièce** :

- 8 ans et moins (max. 6 min)
- 10 ans et moins (max. 8 min)
- 12 ans et moins (max. 10 min)
- 14 ans et moins (max. 12 min)
- 16 ans et moins (max. 15 min)
- 18 ans et moins (max. 16 min)
- 20 ans et moins (max. 18 min)
- 23 ans et moins (max. 18 min)
- **Festival adulte (max. 20 min) (inscrire le nombre d'années d'études)**
- **Jury sur la route : l'ensemble instrumental ou vocal** présente de 2 à 4 pièces de caractères différents (max. 20 min)

Volet **CONCOURS SOLO** (mémorisation des pièces obligatoires) : le candidat s'inscrit selon son âge et son instrument et présente **2 pièces d'époques et de styles contrastants** ou **3 mouvements d'une pièce** :

- 8 ans et moins (max. 8 min)
- 10 ans et moins (max. 10 min)
- 12 ans et moins (max. 12 min)
- 14 ans et moins (max. 15 min)
- 16 ans et moins (max. 18 min)
- 18 ans et moins (max. 20 min)
- 21 ans et plus (max. 20 min)
- 25 ans et moins (max. 25 min)
- Chant : 29 ans et moins (max. 20 min)
- Le Concours regroupe les candidats par âge et instrument selon le nombre d'inscriptions.

Catégorie **MUSIQUE DE CHAMBRE (duo, trio, quatuor etc)** : max. 25 min

RÈGLEMENTS du FESTIVAL-CONCOURS

- **Les pièces présentées sont jouées de mémoire à l'exception des catégories FESTIVAL, FESTIVAL ADULTE, JURY SUR LA ROUTE et MUSIQUE DE CHAMBRE;**
- Le candidat doit présenter au jury la partition de chacune de ses pièces et doit respecter le minutage de sa catégorie;
- Les candidats des catégories Ensemble instrumental et vocal seront entendus dans leurs écoles respectives;
- Un candidat peut s'inscrire dans deux catégories (répertoires différents);
- La recherche d'un accompagnateur et les frais d'accompagnement sont à la discrétion du candidat.

FRAIS D'INSCRIPTION

- **SOLISTE (Festival et Festival Adulte) : 30 \$** (le candidat qui désire s'inscrire comme soliste dans plusieurs catégories doit déboursier 25 \$ par inscription supplémentaire);
- **Soliste (Concours) : 45 \$**
- **Jury sur la route (inscription par les écoles seulement):**
Territoire de la MRC : Petit ensemble : 55 \$ch. Grand ensemble 10 musiciens et + : 100 \$ch.
Hors du territoire de la MRC Pierre-De Saurel : Petit ensemble : 85 \$ ch. Grand ensemble 10 et + : 150 \$ch.
- **MUSIQUE DE CHAMBRE : Duo 60 \$ — Trio 85 \$ — Quatuor et plus 110 \$**

IMPORTANT : le participant doit faire parvenir son paiement pour le **7 avril 2017** au plus tard pour assurer son inscription :

Festival-concours de musique classique de Pierre-de-Saurel

124, rue George, Sorel-Tracy, J3P 1C6 • <http://www.maisondelamusique.org/le-concours.html>